



Le spécialiste européen de la logistique du froid

**Résultat de l'opération d'échange des BSAAR contre des actions STEF
Annulation des BSAAR rachetés par la Société
Reprise de la cotation des BSAAR**

STEF a émis, en juillet 2008, un emprunt obligataire à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) de 100 M€, d'une durée de cinq ans.

Les obligations ont été intégralement remboursées en juillet 2013.

S'agissant des BSAAR, STEF a publié un communiqué de presse, le 20 novembre 2013, par lequel la Société proposait à tout porteur de lui payer, en actions STEF auto-détenues, le prix de rachat des BSAAR dont il était propriétaire, à raison d'une (1) action STEF pour douze (12) BSAAR.

L'opération a été centralisée par Euronext Paris SA. Le rachat de gré à gré des BSAAR est intervenu entre le jeudi 21 novembre 2013 (date à laquelle la cotation des BSSAR a été suspendue) et le mercredi 11 décembre 2013 inclus.

Il ressort de l'opération que, sur les 902.128 BSAAR existants, 882.223 BSAAR ont été rachetés par la Société pour être annulés.

Le règlement-livraison des 73.430 actions STEF remises en échange interviendra à partir du 19 décembre 2013. Les « rompus » seront réglés en numéraire (4,14€ par bon), concomitamment au règlement-livraison des actions.

Les BSAAR qui n'ont pas été annulés restent cotés jusqu'à leur terme, soit le 20 juillet 2015. Leur cotation reprendra à partir du jeudi 19 décembre 2013.

Contact : Stanislas LEMOR - Stanislas.Lemor@stef.com

Site : www.stef.com

Code ISIN : FR0000064271 – Code REUTERS : STE.PA – Code BLOOMBERG : STF.FP